

BNAC PROGRES FCP SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 25 Mai 2010, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de « BNAC PROGRES FCP » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

En notre qualité de commissaire aux comptes et conformément à la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué un audit des états financiers du fonds commun de placement « BNAC PROGRES FCP », arrêtés au 31 Décembre 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société BNA CAPITALIS. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles généralement admises en la matière ; ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivies et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers et ce conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux organismes de placement collectif.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Nos travaux de contrôle ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers annuels du fonds commun de placement « BNAC PROGRES FCP » arrêtés au 31 Décembre 2012, et qui font apparaître un Actif net de 933 884 DT, une valeur liquidative de 124,005 DT et un résultat bénéficiaire de la période de 2 471 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de « BNAC PROGRES FCP » sont sincères et réguliers et qu'ils présentent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière du Fonds, arrêtée au 31 Décembre 2012, ainsi que le résultat de ses opérations à cette date.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

2.1 Composition du portefeuille et division des risques :

Nous confirmons par ailleurs, comme il ressort des états financiers, que l'actif de « BNAC PROGRES FCP » est employé, à la date du 31 décembre 2012, à raison de **80,35%** dans des valeurs mobilières, ce qui est conforme au taux d'emploi minimum de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

2.2 Nous confirmons, en outre, **les informations sur les comptes consignées dans le rapport de gestion** du gestionnaire.

2.3 Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à **l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers** du FCP « BNAC PROGRES ». Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2.4 En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, la société procède à **la tenue des comptes en valeurs mobilières** conformément à la réglementation en vigueur.

Le Commissaire aux comptes
Narjes BERGAOUI

BILAN			31 Décembre	31 Décembre
(Montants exprimés en Dinars)		Notes	2012	2011
ACTIF	Portefeuille-titres	4	759 614	756 474
	. Actions, Valeurs Assimilées et Droits		474 686	477 386
	. Titres OPCVM		29 035	-
	. Obligations et Valeurs Assimilées		139 068	168 662
	. Bons du Trésor Zéro Coupon		116 825	110 426
	Placements monétaires et disponibilités		184 967	196 527
	. Placements à terme		-	195 337
	. Disponibilités		184 967	1 190
	Créances d'exploitation		839	-
	. Dividendes et intérêts à recevoir		839	-
	. Autres Créances d'exploitation		-	-
	Autres actifs		-	-
	TOTAL ACTIF		945 420	953 001
PASSIF	Opérateurs créditeurs	5	5 901	3 918
	Autres créditeurs divers	6	5 635	5 652
	Total passif		11 536	9 570
ACTIF NET	Capital	7	923 744	928 552
	. Capital en nominal		753 100	753 100
	. Sommes non distribuables		170 644	175 452
	Sommes distribuables:	8	10 140	14 879
	. Sommes distribuables des exercices antérieurs		5	6
	. Résultat distribuable de la période		10 096	15 096
	. Régularisation du résultat distribuable de la période		39	-223
	Actif net		933 884	943 431
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		945 420	953 001

ETAT DE RESULTAT (Montants exprimés en Dinars)	Notes	Exercice clos au 31/12/2012	Exercice clos au 31/12/2011
Revenus du portefeuille-titres	9	<u>23 941</u>	<u>25 411</u>
. Revenus des Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		11 040	11 205
. Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 502	8 234
. Revenus des bons du trésor zéro coupon		6 399	5 972
. Revenus des emprunts d'état et valeurs		-	-
Revenus des placements monétaires	10	<u>3 610</u>	<u>6 180</u>
. Revenus des bons du trésor		2 080	6 111
. Revenus des billets de trésorerie		-	-
. Revenus des autres placements		1 530	69
Total des revenus des placements		27 551	31 591
Charges de gestion des placements	11	-10 627	-9 867
Revenus nets des placements		16 924	21 724
Autres charges d'exploitation	12	-6 828	-6 628
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 096	15 096
Régularisation du résultat d'exploitation		39	- 223
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		10 135	14 873
<hr/>			
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		- 39	223
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		-28 641	-25 005
Plus ou moins values réalisées sur titres		21 177	-10 718
Frais de négociation		- 161	- 72
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 471	-20 699

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET (Montants exprimés en Dinars)		Exercice clos au au 31/12/2012	Exercice clos au au 31/12/2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	2 471	-20 699
	Résultat d'exploitation	10 096	15 096
	Variation des Plus ou moins values potentielles sur titres	-28 641	-25 005
	Plus ou moins values réalisées sur titres	21 177	-10 718
	Frais de négociation	-161	-72
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-14 874	-13 172
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions	633 544	216 690
	. Capital	483 100	183 100
	. Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	140 718	32 004
	. Régularisation des sommes distribuables	185	1 585
	. Régularisation des sommes distribuables exercice clos	9 541	1
	Rachats	-630 688	-277 745
	. Capital	-483 100	-213 600
	. Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-137 901	-62 335
	. Régularisation des sommes distribuables	-146	-1 808
	. Régularisation des sommes distribuables exercice clos	-9 541	-2
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-9 547	-94 926
ACTIF NET	En début de période	943 431	1 038 357
	En fin de période	933 884	943 431
NOMBRE D' ACTIONS	En début de période	7 531	7 836
	En fin de période	7 531	7 531
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	125,272	132 511
	En fin de période	124,005	125 272
TAUX DE RENDEMENT	TAUX DE RENDEMENT	0,57%	-4,19%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE N°1 : PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT BNAC PROGRES

BNAC PROGRES FCP est un fonds commun de placement de type mixte. Régi par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 28 juin 2006, sous le N° 29-2006.

BNAC PROGRES FCP a une durée de vie de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 03 Avril 2007.

Le capital initial s'élève à 100 000 D divisé en 1000 parts de 100 D chacune.

Le dépositaire de ce fonds est LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA.

Sa gestion est assurée par la BNA CAPITAUX.

NOTE N°2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de placement BNAC PROGRES FCP, arrêtés au 31 Décembre 2012, sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes.

NOTE N°3: EXERCICE, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

EXERCICE SOCIAL

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables spécifiques, les plus significatifs adoptés pour l'élaboration et la présentation de ces états financiers se résument comme suit:

1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Le portefeuille-titres est composé d'actions, d'obligations et de titres émis par le Trésor.

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

2- Evaluation des placements en:

a- actions et valeurs assimilées:

*Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt à leur valeur de marché qui correspond au cours en bourse à la date d'arrêt ou à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

b- autres placements:

*Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêt à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

*Les placements à terme sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

3- Cession des titres et placements:

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°4 : PORTEFEUILLE - TITRES

	Nombre de titres	Coût d'acquisition titres	+ou -value potentielle sur titres	Intérêts courus	Valeur au 31 Décembre 2012	% Actif	% Actif net	% du Capital de l'émetteur
1) Actions et valeurs assimilées		484 186	-9 500		474 686	50,21%	50,84%	
ARTES	2 500	28 198	-7 013	-	21 185	2,24%	2,27%	0,008%
ATTIJARI BANK	2 845	65 245	-23 128	-	42 117	4,45%	4,51%	0,007%
BNA	8 000	98 465	-29 201	-	69 264	7,33%	7,42%	0,025%
BT	4 000	35 141	12 815	-	47 956	5,07%	5,14%	0,004%
CARTAGECEMENT	20 500	53 578	19 607	-	73 185	7,74%	7,84%	0,014%
ESSOUKNA	1 700	6 601	11 258	-	17 859	1,89%	1,91%	0,047%
NAKL	4 000	54 528	-8 328	-	46 200	4,89%	4,95%	0,013%
SFBT	5 200	53 853	12 192	-	66 045	6,99%	7,07%	0,007%
SIMPAR	321	8 236	13 453	-	21 689	2,29%	2,32%	0,036%
TPR	4 190	18 333	2 705	-	21 038	2,23%	2,25%	0,010%
TUNISAIR	10 000	27 300	-13 200	-	14 100	1,49%	1,51%	0,009%
TUNISRE	4 000	34 708	-660		34 048	3,60%	3,65%	0,027%
2) Emprunts de sociétés		135 000	-	4 068	139 068	14,71%	14,89%	-
MEUBLATEX2010 TRB	900	90 000		2 663	92 663	9,80%	9,92%	-
TL 2009-2	750	45 000		1 405	46 405	4,91%	4,97%	-
3) Titres des OPCVM			28 869	166	-	29 035	3,07%	3,11%
POS		280	28 869	166	-	29 035	3,07%	3,11%
4) Titres émis par le Trésor		85 660	-	31 165	116 825	12,36%	12,51%	-
. Bons du Trésor zéro coupon	160	85 660	-	31 165	116 825	12,36%	12,51%	-
TOTAL		733 715	-9 335	35 233	759 614	80,35%	81,35%	-

Composition du portefeuille

L'actif de BNAC PROGRES FCP est employé , à la date du 31 Décembre 2012 , à raison de 80,35 % dans des valeurs mobilières , conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Nature des titres	% de l'actif prévu au		% de l'actif au		Ecart
	Code des OPC	Prospectus d'émission	31 décembre 2009		
Actions	80%	50,00%	80,35%	50,21%	+0,21%
BTA, Emprunt garantis par l'Etat ou émis par des entreprises faisant appel public à l'épargne, titres de créance à long terme émis par l'Etat ou négociables sur les marchés relevant de la BCT et billets de trésorerie émis par les sociétés de la cote ou notées ou avalisées par une banque		25,00%		27,07%	+2,07%
Titres OPCVM		5,00%		3,07%	-1,93%
Liquidités et quasi-liquidités	20%	20,00%	19,65%	19,65%	-0,35%
TOTAL		100%		100%	0%

L'analyse du tableau des ratios des emplois de l'actif, permet de constater que la composition du portefeuille du fonds BNAC PROGRES FCP au 31 Décembre 2012, s'est rapprochée de la composition prévue au niveau des orientations de placement énoncées au niveau du paragraphe 2-2 du prospectus d'émission.

NOTE N° 5 : OPERATEURS CREDITEURS

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Gestionnaire BNAC	1 933	1 888
Dépositaire	242	236
Distributeur	3 726	1 794
Total en Dinars	5 901	3 918

NOTE N° 6 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Commissaire aux comptes	5 561	5 573
Conseil du Marché Financier (CMF)	74	79
Total en Dinars	5 635	5 652

NOTE N° 7 : CAPITAL

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Capital début de période		
.Montant	753 100	783 600
.Nombre de parts	7 531	7 836
.Nombre de porteurs de parts	7	9
Souscriptions réalisées		
.Montant	483 100	183 100
.Nombre de parts	4 831	1 831
Rachats effectués		
.Montant	-483 100	-213 600
.Nombre de parts	-4 831	-2 136
Capital fin de période		
.Montant	753 100	753 100
.Nombre de parts	7 531	7 531
.Nombre de porteurs de parts	7	7
Sommes non distribuables de l'exercice		
i) Résultat non distribuable	<u>-7 624</u>	<u>-35 796</u>
.Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-28 641	-25 006
.Plus ou moins values réalisées sur titres	21 178	-10 718
.Frais de négociation	-161	-72
ii) Régularisation des sommes non distribuables	<u>2 816</u>	<u>-30 331</u>
.Aux émissions	140 718	32 004
.Aux rachats	-137 902	-62 335
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) clos	175 452	241 579
Total en Dinars	923 744	928 552

NOTE N° 8 : SOMMES DISTRIBUABLES

	Exercice clos au 31 Décembre 2012	Exercice clos au 31 Décembre 2011
Sommes distribuables de l'exercice	10 135	14 873
Résultat distribuable de la période	10 096	15 096
Régularisation lors des souscriptions et des rachats de parts	39	-224
Sommes distribuables des exercices antérieurs	5	6
Total en Dinars	10 140	14 879

NOTE N° 9 : REVENUS DU PORTEFEUILLE**TITRES**

	Exercice clos au 31 Décembre 2012	Exercice clos au 31 Décembre 2011
Revenus des actions	11 040	11 205
. Dividendes	11 040	11 205
Revenus des obligations	6 502	8 234
. Intérêts courus	-594	4 663
. Intérêts échus	7 096	3 571
Revenus des emprunts d'Etat	-	-
Revenus des bons du Trésor zéro coupon	6 399	5 972
Total en Dinars	23 941	25 411

NOTE N° 10 : REVENUS DES PLACEMENTS A TERME

	Exercice clos au 31 Décembre 2012	Exercice clos au 31 Décembre 2011
Revenus du compte BNA Placement	2 080	6 111
.Intérêts courus	-	336
.Intérêts échus	2 080	5 775
Intérêts créditeurs du dépôt en banque	1 530	69
Total en Dinars	3 610	6 180

NOTE N° 11 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos 31 Décembre 2012	Exercice clos 31 Décembre 2011
Rémunération du gestionnaire (*)	7 729	7 176
Rémunération du dépositaire (**)	966	897
Rémunération du Distributeur (***)	1 932	1 794
Total en Dinars	10 627	9 867

(*) La gestion de BNAC PROGRES-FCP est confiée à l'établissement gestionnaire "BNA Capitaux". Celui-ci est chargé de la gestion administrative, financière et comptable de la société.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire reçoit une rémunération de 0,8 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

(**) La "BNA" assure les fonctions de dépositaire pour BNAC PROGRES-FCP. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la société,
- Encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants
- Régler le montant des rachats aux porteurs de parts sortants,
- Attester la situation du portefeuille du fonds, et
- Contrôler le respect de la loi.

En contrepartie de ses services, le dépositaire perçoit une rémunération égale à 0,1 % l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

(***) Le réseau de la BNA et la BNA Capitaux assurent les fonctions de distributeurs des parts du fonds BNAC PROGRES-FCP, et perçoivent à ce titre une rémunération de 0,2 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

NOTE N° 12 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos au 31 Décembre 2012	Exercice clos au 31 Décembre 2011
Redevance CMF	966	897
Rémunération du commissaire aux comptes	5 588	5 573
Impôts et taxes	123	108
Diverses charges d'exploitation	151	50
Total en Dinars	6 828	6 628